



LE MINISTRE

Paris, le **6 JUL. 2007**

Monsieur le Secrétaire général,

Ce fut un grand plaisir pour moi de faire votre rencontre le 22 mai dernier et d'échanger à cette occasion avec vous sur l'avenir de la fonction publique.

Comme vous, je suis profondément attaché au respect des valeurs sur lesquelles repose la fonction publique et au renforcement du dialogue entre l'Etat et les partenaires sociaux.

Mon ambition est celle d'une fonction publique confiante en elle-même, compétente et performante. C'est dans cet esprit et dans un souci permanent de la concertation que je souhaite mener à bien les chantiers statutaires en cours et conduire ceux de demain.

A cet égard, je vous confirme l'engagement du Gouvernement de poursuivre la mise en œuvre des protocoles d'accord qu'il a conclus, en particulier celui applicable à la fonction publique hospitalière que vous avez signé, et d'achever le chantier réglementaire de la loi de modernisation de la fonction publique.

Le décret relatif à la protection sociale complémentaire et ceux relatifs à la formation professionnelle des fonctionnaires et des agents non titulaires seront publiés très prochainement. Le décret relatif à la mise à disposition vous sera, quant à lui, soumis pour avis lors du prochain Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat.

Au cours de notre entretien, je vous ai fait part des projets de réforme du Président de la République et du nouveau gouvernement.

Dans ce cadre, l'évolution des effectifs de la fonction publique de l'Etat s'appuiera bien sûr sur une analyse approfondie des attentes de nos concitoyens et de l'évolution des missions du service public.

Monsieur Gérard NOGUES
Secrétaire général de la fédération générale
des fonctionnaires FO
46 rue des Petites Ecuries
75010 PARIS

Parallèlement à la mise en œuvre de cet engagement du Président de la République, je vous confirme mon souhait d'ouvrir avec vous dès cet automne trois conférences sur les thèmes des valeurs et des missions de la fonction publique, du pouvoir d'achat des fonctionnaires et du dialogue social.

Ces conférences, que nous piloterons André SANTINI et moi-même, feront l'objet d'une concertation étroite à chaque étape, dès leur préparation, avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives, mais également les agents concernés pour celle relative aux valeurs

S'agissant du pouvoir d'achat des fonctionnaires, il m'a semblé au cours de l'entretien que nous partageons la même volonté d'ouvrir rapidement une discussion sur ce thème au niveau interministériel. La question du compte épargne temps fait partie des sujets qu'il conviendra d'aborder à cette occasion. J'ai bien pris note, également, de l'attention que vous portez à une évolution des grilles indiciaires.

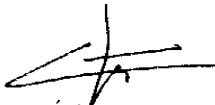
S'agissant du dialogue social, notre réflexion doit être globale et porter aussi bien sur l'évolution des lieux et du contenu du dialogue social que sur la rénovation des modes de représentation des personnels. Je relève avec intérêt votre volonté de donner une nouvelle ampleur au dialogue dans les instances existantes, notamment au sein des comités techniques paritaires et au sein du Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat et de ses commissions spécialisées.

S'agissant, en dernier lieu, de l'étape 2008 de la réforme des retraites, l'objectif sera de consolider le travail engagé en 2003 en réduisant, notamment, les situations inéquitables entre régimes.

Conscient de l'importance, pour l'ensemble de ces chantiers, d'un partenariat solide entre les employeurs publics et les organisations syndicales représentatives, je formule le vœu que nos prochaines rencontres aient lieu dans le même esprit constructif que la première d'entre elles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement,



Éric WOERTH